

l'examinant je trouvai qu'elle avoit la langue & le gosier couverts de petits ulcères. Ses gencives étoient épongeuses, & la luete presque détruite : ses menstrues ou règles étoient irrégulières (symptômes communs dans cette maladie) mais à l'exception d'un léger mal de tête qu'elle avoit par intervalle, elle ne sentoit aucune douleur. Je lui ordonai le mercure doux & le nître, & lui fit prendre deux fois par jour une poudre composée d'un grain de mercure dulcifié, & six de nître bien mêlés ensemble : elle fut purgée une fois en quatre ou cinq jours, buvant en même-temps copieusement de la décoction de saspareille. Dans quatre semaines les ulcères furent dissipés, & les chairs mortes de la luete tomberent : le mal de tête cessa : les regles reprirēt leur cours, & la femme a vécu en parfaite santé. Pendant sa maladie, son mari n'a jamais été atteint de l'infection.

TROISIEME CAS.

THerese Guénaud, âgée de 25 ans, épouse de Joseph Guénaud, de la Paroisse de la Prairie, me consulta dans le huitieme mois de sa grossesse, étant affectée du mal de la Baie. Elle avoit plusieurs ulcères sur les amigdales & le voile du palais, des gersures aux levres & aux narines, des éruptions sur le corps & les membres, & se plaignoit de foiblesse & d'insomnie. Ayant égard à sa situation, je lui conseillai de ne prendre aucun remède qu'après ses couches. Un mois après elle mit au monde un